

# FOUTHIAUX

## Consignes de sécurité

### ➤ Zone 60 m

La zone des 60 m (au fond à droite du lac) est réservée aux plongeurs expérimentés PA 60.

Les mises à l'eau des plongeurs PE 20/PE 40, PA 20 et des jeunes plongeurs ne s'effectuent pas dans cette zone.

### ➤ Froid

Risque de givrage en hiver, rappel des consignes en cas de givrage dans chaque palanquée (pas de fermeture de bloc au fond sans avoir initiée la remontée).

Tous les plongeurs autonomes doivent être équipés de 2 détendeurs complets.

Thermocline vers 6 m avec différentiel thermique important en été, pensez à adapter la vitesse à la descente.

Équipement adapté pour les plongeurs : combinaison adaptée à l'eau froide, gants et bottillons en dessous de 6 m.

### ➤ Visibilité

Risque de perte de palanquée ++

Rappel des consignes en cas de perte de palanquée dans chaque palanquée et au briefing DP.

Lampe obligatoire pour chaque plongeur en dessous de 20 m.

DP : palanquée de 2 en dessous de 20 et chaque fois que possible dans zone 0-20 m.

### ➤ Bateau

Vigilance/circulation du bateau sur le lac.

Toutes les sorties se font au parachute (visibilité pour le bateau) si pas au ponton, même si sortie bord du lac.

Un parachute par plongeur à partir du niveau 2.

Sortie à droite du ponton (le bateau accoste de l'autre côté).

Ponton repérable par câble tendu au fond de l'eau.

➤ **Sécurité de surface**

2 personnes en permanence sur le bateau.

Se signaler si départ du bord.

Donner les paramètres dès la sortie de l'eau (pour suivi des palanquées en immersion)

➤ **Demande assistance/bloc secours**

Gonfler 2 parachutes côte à côte ou agiter fortement son parachute pour demander bloc de secours.

➤ **Matériel oxygénothérapie et de secours**

Deux sacs de d'oxygénothérapie sont disponibles au lac :

- Sur le bateau devant la console
- Sur la plateforme d'apnée ou dans le garage si pas activité apnée

Une mallette de secours est disponible dans le bureau.

Un défibrillateur est disponible dans le garage.

Le plan de secours est affiché dans le bureau.

Le matériel de secours doit être vérifié par le DP à chaque plongée.

➤ **Rappel des plongeurs**

En cas de besoin, un rappel des plongeurs peut être effectué :

accélération moteur bateau répétées ou coups répétés sur l'échelle, les plongeurs terminent leur plongée et font les paliers nécessaires.